

PHILIPPE FABING
Directeur des études politiques

Le Claridge, 122 rue Juliette Dodu 97400 St-Denis

Tel 0692 04 03 75 pfabing@sagis.net

COMMISSION DES SONDAGES Conseil d'Etat Place du Palais Royal 75100 PARIS RP

Saint Denis de la Réunion, le 7 juin 2021

Objet : à l'attention de Monsieur le Président / Sondage d'intentions de votes à la Réunion

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la notice explicative de l'enquête d'intentions de votes pour les élections régionales à La Réunion, réalisée pour France Télévision / Réunion la 1ère / le Journal de l'Île et Imazpress (télévision, presse, radio et web) et diffusée ce jour.

Je reste à votre entière disposition pour tout élément complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Philippe Fabing

Directeur des études politiques





NOTICE DU SONDAGE

Loi n° 77-808 du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion, Version consolidée au 18 septembre 2019.

Article 2

- 1° Le nom de l'organisme ayant réalisé le sondage : SAGIS CRC sarl
- 2° Le nom et la qualité du commanditaire du sondage ou de la partie du sondage, ainsi que ceux de l'acheteur s'il est différent : Réunion la 1ère / France Télévision en partenariat avec le Journal de l'Ile et Imazpress.
- 3° Le nombre de personnes interrogées : 500 personnes interrogées, dont 500 inscrits sur les listes électorales, dont 336 personnes certaines d'aller voter, pour la question sur le choix de vote au 1er tour des prochaines élections régionales.
- 4° La ou les dates auxquelles il a été procédé aux interrogations : du 29 mai au 4 juin 2021
- 5° Le texte intégral de la ou des questions posées sur des sujets mentionnés au deuxième alinéa de l'article
- Q3. Si le premier tour des élections régionales avait lieu dimanche prochain et si vous aviez le choix entre les listes suivantes, quelle serait celle pour laquelle il y a le plus de chances que vous votiez ?

(Enq : Citer TOUTES LES LISTES et candidats dans un ordre aléatoire- 1 seule réponse possible - Rattraper le REFUS de réponse en rappelant que les réponses sont ANONYMES & CONFIDENTIELLES)

- La liste d'Ericka BAREIGTS, la Maire de Saint Denis
- La liste de Huguette BELLO, la Maire de Saint Paul 2
- La liste de Olivier HOARAU, le Maire du Port
- La liste de Patrick LEBRETON, le Maire de Saint Joseph
- 5 La liste de Vanessa MIRANVILLE, la Maire de la Possession
- 6 La liste de Didier ROBERT. l'actuel Président de Région
- La liste de Joseph RIVIERE pour le Rassemblement National
- La Liste de Jean-Pierre MARCHAU, pour Europe Ecologie les Verts
- 9 La Liste de Corinne DE FLORE, Coopération pour le Développement de la France
 10 La Liste de Philippe CADET, le Projet Réunionnais
- 11 La Liste de Jean-Yves PAYET, pour Lutte Ouvrière
- 12 (Une autre liste)
- 13 (Je m'abstiendrais)
- 14 (Je voterais blanc ou nul)
- 15 (Refuse de se prononcer/Ne veut pas répondre)
- 16 (Je ne sais pas encore pour quel candidat je voterai)

Q4. Et diriez-vous que votre choix est définitif ou qu'il peut encore changer?

- 1 Définitif
- 2 Peut encore changer
- 6° Une mention précisant que tout sondage est affecté de marges d'erreur : « Comme pour toute enquête quantitative, cette étude présente des résultats soumis aux marges d'erreur inhérentes aux lois statistiques »





7° Les marges d'erreur des résultats publiés ou diffusés, le cas échéant par référence à la méthode aléatoire : +/- 5 %, à 95% de probabilités, pour la question sur le choix de vote au 1^{er} tour des prochaines élections régionales

8° Une mention indiquant le droit de toute personne à consulter la notice prévue à l'article 3 : « Sondage transmis à la Commission Nationale des Sondages et consultable auprès d'elle »

Article 3

- 2° L'objet du sondage : enquête d'intentions de votes à La Réunion, pour le 1^{er} tour des élections régionales 2021
- 3° La méthode selon laquelle les personnes interrogées ont été choisies, le choix et la composition de l'échantillon : 500 personnes, représentatives des habitants de 18 ans et plus de La Réunion inscrits sur les listes électorales, par la méthode des quotas sur le genre, l'âge et la PCS de la personne interrogée, après stratification par commune.
- 4° Les conditions dans lesquelles il a été procédé aux interrogations : enquête par téléphone (fixe et mobile)
- 5° La proportion des personnes n'ayant pas répondu à l'ensemble du sondage et à chacune des questions : voir le tableau et les informations page suivante.



SAGIS pour Réunion 1ère - le JIR - Imazpress - ELECTIONS REGIONALES - embargo LUNDI 7 JUIN 2021 19 heures

Intentions de votes pour les élections régionales entre le 29 mai et le 4 juin

Les résultats d'intentions de vote ne constituent pas un élément de prévision du résultat électoral. Ils donnent une indication significative de l'état du rapport des forces entre les listes, à près de 3 semaines du 1er tour.

54% des personnes ayant exprimé une intention de vote déclarent que leur choix est définitif, 46% qu'elles peuvent encore changer d'avis.

Intentions de vote moyennes (1)	Taux de fermeté du choix (2)	Tendance : entre x % et y % (3) (compte tenu des marges d'erreur)	
24,0%	66%	19 % - 29 %	
23,5%	53%	18,5 % - 28,5 %	
22,5%	46%	17,5 % - 27,5 %	
8,5%	*	5 % - 12 %	
8,0%	*	4,5 % - 11,5 %	
7,0%	*	3,5 % - 10,5 %	
2,0%	*	1 % - 4 %	
2,0%	*	1 % - 4 %	
1,5%	*	1 % - 3,5 %	
0,5%	*	0,5 % - 2,5 %	
0,5%	*	0,5 % - 2,5 %	
100,0%			
	moyennes (1) 24,0% 23,5% 22,5% 8,5% 8,0% 7,0% 2,0% 2,0% 1,5% 0,5%	24,0% 66% 23,5% 53% 22,5% 46% 8,5% * 8,0% * 7,0% * 2,0% * 1,5% * 0,5% *	Intentions de vote moyennes (1) Taux de fermeté du choix (2) entre x % et y % (3) (compte tenu des marges d'erreur) 24,0% 66% 19 % - 29 % 23,5% 53% 18,5 % - 28,5 % 22,5% 46% 17,5 % - 27,5 % 8,5% * 5 % - 12 % 8,0% * 4,5 % - 11,5 % 7,0% * 3,5 % - 10,5 % 2,0% * 1 % - 4 % 1,5% * 1 % - 3,5 % 0,5% * 0,5 % - 2,5 %

L'intention de vote moyenne est calculée sur la base des personnes se déclarant certaines d'aller voter exprimées soit 58% des inscrits. (1)

Elle est "encadrée" par des intervalles d'incertitude en fonction de la marge d'erreur inhérente à toute enquête par sondage. (3)

(1) 14% des personnes interrogées, certaines d'aller voter, n'ont pas exprimé d'intention de vote sur une liste (7% ne savent pas encore pour qui voter, 4% ne souhaitent pas se prononcer et 3% annoncent blanc ou nul).

(2) Il s'agit du pourcentage des personnes déclarant une intention de voter pour une liste, qui disent que ce choix est définitif

* Echantillon trop réduit pour déterminer le taux de fermeté du choix

Institut : SAGIS

Media: Réunion 1ère télévision - radio - site internet - le JIR et Clicanoo - Imazpress

SONDAGE EFFECTUE POUR : Réunion 1ère / France Télévision

DATES DU TERRAIN: du 29 mai au 4 juin 2021

ECHANTILLON: 500 personnes constituant un échantillon représentatif de la population de La Réunion âgée de 18 ans et plus,

déclarant être inscrites sur les listes électorales.

METHODE : Etude réalisée par téléphone, fixe et mobile.

Quotas : sexe, âge, profession de la personne interrogée, stratification par communes.

Comme pour toute enquête quantitative, cette étude présente des résultats soumis aux marges d'erreur inhérentes

aux lois statistiques : c'est la raison pour laquelle ils sont présentés en tendances (intervalles - (3))

La marge d'erreur sur les intentions de vote est estimée à +/- 5%, à 90% de probabilités.

Sondage transmis à la Commission Nationale des Sondages et consultable auprès d'elle.

6° S'il y a lieu, la nature et la valeur de la gratification perçue par les personnes interrogées : aucune

7° S'il y a lieu, les critères de redressement des résultats bruts du sondage : redressement sur les critères socio-démographiques des quotas (+ situation professionnelle de la personne interrogée et taille de ménage), sur la stratification géographique, et sur les rappels de votes aux deux tours des élections régionales de 2015.

